



Modification du lieu de travail

Par mica02, le 17/01/2010 à 09:15

Bonjour,

j'ai 37 ans d'ancienneté au sein d'un même établissement et mon employeur a pour projet de modifier mon lieu de travail en me mettant à disposition d'un autre établissement.

suis-je en droit de refuser ?

quelles conséquences aura mon refus ? pourra-t-il me licencier sans indemnité?

merci de votre réponse